

Devant nous, Pierre Joseph Ruel,
Notaire Public, demeurant à St
Charles de Bellechasse, soussigné,
Fut présent Sieur Edmond
Duquet, cultivateur de St Charles,
Lequel reconnaît devoir et
a promis de payer à demande et à
son domicile à Sieur Elzéar Gosselin,
journalier, de la cité de Québec à
ce présent & acceptant créancier pour
lui, ses heirs & ayant cause, la
somme de trois cents piastres pour prêt
de pareille somme avec intérêt annuel
à cinq pour cent à compter du
vingt six juillet courant.

Pour en assurer le paiement
ainsi que celui des intérêts & frais, le
débiteur hypothèque spécialement
une terre sise à St Charles de trois arpents
de largeur sur trente de profondeur
avec les bâtisses dessus érigées, étant
le lot numéro (212) deux cent-douze
sur le Plan & Cadastre de la paroisse
de St Charles.

Dont acte
fait à St Charles, le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix
sous le numéro deux mille trois
cent vingt-cinq. Il requis de signes le dit
les parties ont signé avec nous, Notaire,
lecture faite (signé) Edmond Duquet,
" Elzéar Gosselin,
" P. J. Ruel, N. P.

Vraie copie certifiée, cinq notorayés nuls.



